



Les prisons sont-elles les grandes oubliées du dispositif anti-coronavirus mis en place par le gouvernement du Cameroun ?

Le gouvernement camerounais a pris hier 13 mesures de riposte pour tenter de limiter la propagation du virus et qui entrent en application dès ce 18 mars 2020.

Il s'agit entre autres de la fermeture des frontières, des écoles, universités et débits de boisson, mais aucune mesure officielle n'a été prise jusqu'ici concernant les prisons. La note gouvernementale interdit désormais les rassemblements de plus de 50 personnes. Qu'en est-il donc des prisons en situation de surcharge carcérale ?

Les prisons craignent tout particulièrement la propagation du coronavirus à l'intérieur de leurs murs.

La situation inquiète de plus en plus, et on espère l'annonce rapide d'un « confinement général », en milieu carcéral.

Pour certains observateurs, la libération des détenus en fin de peine et de ceux qui sont en détention provisoire devrait être salutaire dans des centres pénitentiaires surpeuplés.

De même, de l'avis de ces observateurs, les autorités doivent réduire le nombre de détenus dans les maisons d'arrêt surpeuplé en réduisant la population pénale, notamment en aménageant des peines de courtes durées.